



| | |
|--|--|
| Objectifs de la formation | <ul style="list-style-type: none"> Connaître les règles de conduite et de manœuvres en sécurité Obtenir le CACES® correspondant |
| Public et prérequis | <ul style="list-style-type: none"> Toute personne appelée à conduire un engin de chantier Maîtrise suffisante de la langue Française pour la compréhension des instructions |
| Durée | <ul style="list-style-type: none"> 3 jours + 3 jours tests soit 42 heures |
| Méthodes et Moyens pédagogiques | <ul style="list-style-type: none"> Vidéo projection de documents. Mise en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires Remise de documents résumant le contenu de la formation. Alternance théorie et pratique Tablettes pour QCM AIPR |
| Validation | <ul style="list-style-type: none"> CACES® : le participant passera les tests théoriques et pratiques conformément à la recommandation R 482 de la CNAM Une attestation de formation nominative Une attestation AIPR nominative (Opérateur) |

CONTENU

Catégories selon R 482 de la CNAM

PARTIE THEORIQUE

Sensibilisation à la sécurité :

- L'accident du travail
- Responsabilités (chef d'entreprise – conducteur)
- Prévention des accidents du travail
- Rôles des différentes instances



Part d'accidents dus aux engins de chantier – statistiques nationales

Réglementation et recommandation relatives aux engins de chantier :

- Arrêté du 26 septembre 2025
- (Recommandation R482 de la CNAM)

Classification et technologie :

- Identifier les différentes catégories d'engins de chantier et leurs caractéristiques fonctionnelles, en déduire leurs utilisations et leurs limites
- Connaître les différents organes et équipements, leurs technologies et leurs fonctions (groupe propulseur, circuit hydraulique, circuit de refroidissement, batteries)
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
- Interpréter les diagrammes de charge, pictogrammes et symboles de tableau de bord

Sécurité :

- Identifier les principaux facteurs d'accidents et risques rencontrés sur un trajet déterminé
- Les EPI du conducteur
- Lire et interpréter les informations données par le constructeur liées à l'environnement
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leurs fonctions
- Connaître les règles de circulation sur chantier et voie publique
- Identifier les différents paramètres pouvant mettre en cause la stabilité de l'engin
- Expliquer et justifier les interdictions relatives au transport et élévation de personnes
- Connaître les vérifications et opérations de maintenance de son ressort
- Connaître les principaux risques d'accidents rencontrés sur un trajet déterminé (renversement, heurts, environnement, réseaux aériens...)
- **Maîtrise des connaissances des réseaux et des consignes à appliquer (AIPR)**



CONTENU

PARTIE PRATIQUE

PRESENTATION DES ENGINES :

Vérifications : Organes mécaniques (flèche, balancier, benne, godets, bras, vérins, sécurités levage, équipements, etc.)

- Equipement (sécurités, levage, position roulage)
- Fuites, niveaux d'huile
- Pneumatiques, transmission
- Poste de conduite (accès, fonctions, voyants)
- Mise en route (temps de chauffe)
- Mise en œuvre des sécurités (leviers, point mort, sécurités homme mort, sécurités levage)
- Essais mouvements
- Arrêt moteur, stationnement en sécurité, consignation
- Translation (moteurs hydrauliques ou transmission mécanique)
- Vitesse de translation (transmission, convertisseur)

Pour toutes les catégories d'engins de chantier :

Pour les débutants une prise en main des appareils est nécessaire, réalisations de manœuvres spécifiques afin que le stagiaire s'assure par lui-même des capacités du matériel.

- Adéquation de l'engin avec l'opération à effectuer
- Circulation en marche avant et en marche arrière, en virage et arrêt de l'engin en position de sécurité
- Repérer les règles / panneaux de signalisation, adapter sa conduite aux conditions de travail.
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort (maintenance de 1er niveau)

Exercices liés la conduite et à l'application des règles de sécurité en fonction des catégories :

Note : les cases grisées correspondent aux manœuvres concernées par la catégorie

| Exercices spécifiques | Points d'évaluations selon R482 | Cat.A | Cat.B1 | Cat.C1 | Cat.D | Cat.F | Cat.G |
|--|--|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| | | RS7040 | RS7041 | RS7044 | RS7047 | RS7049 | RS7023 |
| | | Date d'enregistrement au RS 31/01/2025 / INRS | | | | | |
| Conduite et circulation | Circuler à vide et en charge, en MAV/en MAR en ligne droite/en virage selon le parcours défini | | | | | | |
| Travaux de base | Charger une unité de transport | | | | | | |
| | Effectuer une opération de déblai/remblai avec mise en stock | | | | | | |
| | Réaliser une tranchée | | | | | | |
| | Positionner l'engin pour le transport | | | | | | |
| | Vider la benne | | | | | | |
| | Compacter une plate-forme ou une piste | | | | | | |
| | Approcher un talus | | | | | | |
| | Charger un camion | | | | | | |
| | Manutentionner une charge longue | | | | | | |
| | Manutentionner une charge lourde | | | | | | |
| | Manutentionner une charge complexe | | | | | | |
| Opération de levage | | | | | | | |
| Chargement /déchargement sur un porte engin | | | Option | Option | Option | Option | |
| Télécommande | Au moyen de la télécommande, circuler en marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage, selon le parcours de test défini | Option | Option | Option | Option | Option | Option |

Remarques :

L'aptitude médicale au poste de conducteur doit être vérifiée avant délivrance de l'autorisation de conduite- point « a » de l'arrêté du 26 septembre 2025

Suivant le point « C » de l'arrêté du 26 septembre 2025, le conducteur devra avant la délivrance de l'autorisation de conduite : connaître les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation des engins de chantier.

Nota : Les stagiaires devront s'équiper d'une tenue de travail, d'un casque, d'un gilet haute visibilité et de chaussures de sécurité.